

EN ROUTE VERS L'AUTONOMIE

Logement, santé, loisirs/citoyenneté, la Ville lance trois packs jeunes, destinés aux 16-25 ans. p. 2 et 3

LA JOURNÉE DE TOUS LES LOISIRS

Soixante associations et les services municipaux vous donnent rendez-vous le 7 septembre. p. 4

LE CORBUSIER IMPRESSIONNISTE

L'exposition « L'art et l'eau » est visible au lycée du 2 au 22 septembre. p. 13

PROMOTION DU SPORT SCOLAIRE

Mercredi 18 septembre, collégiens et lycéens sont conviés à une journée de découverte du sport scolaire. p. 15

Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 29 août au 19 septembre 2013 - n° 169

Les rythmes de la rentrée

Des journées de classe plus courtes, de l'école le mercredi matin...
La Ville applique dès cette rentrée la réforme des rythmes scolaires et renforce son dispositif d'accueil périscolaire. p. 8 à 11



Packs jeunes : le bon coup de pouce

En septembre, la Ville met en place un nouveau dispositif à destination des 16-25 ans. Les trois packs jeunes consacrés au logement, à la santé, aux loisirs et à la citoyenneté sont destinés à favoriser l'accès à l'autonomie, aux droits et plus généralement au bien-être des jeunes.

A Saint-Étienne-du-Rouvray comme ailleurs, la majorité des jeunes, âgés de 18 à 25 ans, sont sujets aux mêmes besoins, aux mêmes interrogations et parfois aux mêmes rêves. C'est l'âge de tous les possibles avec son cortège d'envies toutes aussi légitimes : avoir son propre appartement, voyager, s'engager pour les autres, prendre soin de soi. Pour répondre en partie à ces attentes, la Ville met à leur

disposition, dès le mois de septembre, trois packs jeunes qui concentrent des informations, des solutions pratiques, des formulaires et des prestations afin de permettre aux adolescents et jeunes adultes de mieux aborder des thèmes aussi essentiels que le logement, la santé, les loisirs et la citoyenneté.

« Ces packs ne sont pas une fin en soi, ils sont plutôt un moyen d'initier un dialogue privilégié avec des référents spécialisés, identifiés au sein des services

municipaux (lire aussi p3). Puis, éventuellement, si le jeune le désire, de l'accompagner dans certaines démarches voire plus largement dans un projet de vie. Il n'est donc pas question de les distribuer comme n'importe quelle brochure et de laisser ensuite le jeune se débrouiller seul », précise Marie-Blandine Couette, en charge de l'accompagnement individualisé de ce public. Concrètement, dès lors qu'un jeune passera la porte de l'une des 8 structures muni-

pales impliquées sur la commune et qu'il fera état de ses aspirations ou de ses difficultés, les packs jeunes serviront de point de départ à un suivi individualisé avec, le cas échéant, la possibilité d'orienter les jeunes vers des interlocuteurs spécifiques auprès de services comme la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ou le Centre régional d'information jeunesse (Crij).

Si chaque pack se distingue donc par ses objectifs, c'est

le principe de l'universalité qui a prévalu lors du processus d'élaboration de ce nouvel outil qui s'adresse à tous les jeunes Stéphanois, sans autre critère que l'âge.

UN CONCENTRÉ D'ACCÈS AUX DROITS

Par ailleurs, les parents devraient pouvoir y trouver aussi des éléments de réponse qui les aideront à orienter →



Les packs jeunes serviront de point de départ à un suivi individualisé.



Dans le pack santé, deux bons de 10 € permettent de payer certains produits chez les pharmaciens partenaires.



Trois packs jeunes sont consacrés au logement, à la santé, aux loisirs et à la citoyenneté.

leurs enfants. Ainsi, sur un sujet aussi vaste que le logement, le pack détaille de manière quasi exhaustive les aides auxquelles les jeunes peuvent prétendre en tant que locataires et dresse l'inventaire des bonnes questions à se poser avant de commencer une recherche : le budget minimum, le dépôt de garantie, la caution, etc. De la même manière, sur la question de la santé, il est essentiel qu'un jeune puisse faire valoir ses droits, sachant que l'accès à la sécurité sociale et aux assurances maladie est ouvert à tous, sans conditions, et dès l'âge de 16 ans.

Au-delà, des thèmes de prévention aussi divers que la sexualité, les addictions, les lieux de consultation spécifiques, l'alimentation et la santé bucco-dentaire sont abordés avec le même souci de diffuser une information. Enfin, les sujets relatifs au bien-être sont traités sous toutes leurs formes, avec notamment l'ensemble des dispositifs de loisirs de la Ville et de l'agglomération en faveur de l'accès aux activités sportives et culturelles ou aux formations comme le Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Dans un même esprit, le pack

loisirs et citoyenneté a vocation à encourager l'engagement citoyen. Tant il est avéré que le service civique, les chantiers jeunes bénévoles et les missions de volontariat européen ou international sont autant d'expériences susceptibles d'enrichir le vécu d'un jeune, de lui donner confiance et de lui offrir des perspectives professionnelles et humaines rares. Dans tous les cas, les packs jeunes sont autant de passeports destinés à mieux vivre le présent et à envisager l'avenir avec à la fois plus d'ambition et de sérénité. ♦

Où les trouver ?

Les packs jeunes seront présentés pour la première fois lors de la Journée des loisirs et des associations qui se déroulera samedi 7 septembre. Chacun de ces packs sera ensuite disponible auprès d'un réseau de 8 structures municipales qui comprend les centres socioculturels Georges-Brassens, Jean-Prévoist et Georges-Déziré ainsi que la Station, le Périph', la Maison de l'information pour l'emploi et la formation (Mief), le service des sports et le service logement de la Ville.

Deux aides en bonus

Les packs logement et santé permettront d'activer, suite à un entretien, deux prestations afin d'aider les jeunes Stéphanois à réaliser leur projet et à accéder aux soins. Dans les deux cas, les critères d'attribution sont soumis à trois principes : la domiciliation à Saint-Étienne-du-Rouvray, la tranche d'âge du pack sélectionné et la signature d'une autorisation parentale pour les moins de 18 ans, concernant la santé.

1/ Le bonus logement, unique et non renouvelable, s'adresse aux Stéphanois âgés de 18 à 30 ans qui souhaitent accéder à un premier logement situé sur la commune. Cette prise en charge comprend les frais d'ouverture du compteur d'eau du logement concerné (tarif au 01/06/2013 : 29,67 €, actualisé chaque année par la Crea).

2/ Le bonus santé, unique et non renouvelable, concerne les 16-25 ans et correspond à un montant de 20 € (2x10 €). Cette prestation est destinée à permettre le paiement, auprès des pharmaciens partenaires du dispositif*, des produits santé suivants : produits dermatologiques, protections auditives, éthylotest, substitut nicotinique, contraceptifs.

* La liste de ces pharmaciens est à retrouver sur le site de la Ville. Ils sont identifiables grâce à l'autocollant packs jeunes apposé sur leur vitrine.

À mon avis

Une rentrée au côté de la jeunesse

Plus que jamais, cette rentrée est placée sous le signe de la jeunesse. Il y a bien sûr la réforme des rythmes scolaires et le choix de la municipalité de mettre en œuvre la semaine de quatre jours et demi dès cette année, avec de nouveaux horaires et des cours le mercredi matin. Vous pouvez être assurés de la mobilisation de la Ville et de son engagement pour garantir aux enfants des temps périscolaires riches en activités épanouissantes et accessibles à tous. Parce qu'ils participent pleinement à l'éducation des petits Stéphanois, nous accordons une attention toute particulière au nombre et au niveau de qualification des personnels investis au sein des Animalins.

Pour les plus grands, la Ville renouvelle son soutien aux lycéens et étudiants en leur octroyant des allocations bonus et cursus à même de les soutenir financièrement dans leurs études.

C'est également en septembre que vont être lancés les packs jeunes. Pensés comme des coups de pouce aux 16/25 ans, ils ambitionnent de leur donner les clés pour accéder à un logement, pour mieux appréhender le monde de la santé ou encore avoir toutes les informations en matière de loisirs et de citoyenneté.

Enfin, à tous, je donne rendez-vous le 7 septembre à la traditionnelle Journée des loisirs et des associations. Quels que soient vos centres d'intérêts et vos envies, vous êtes assurés d'y trouver votre bonheur grâce à un tissu associatif local dense et à une offre municipale riche. Ce sera également l'occasion d'inaugurer la nouvelle aire de jeux qui vient de voir le jour dans le parc omnisports Youri-Gagarine et qui a d'ores et déjà séduit petits et grands.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général



••••• Journée des loisirs

Un rendez-vous incontournable

Rendez-vous samedi 7 septembre à la Journée des loisirs et des associations. Chaque année, la manifestation permet de mesurer la diversité des activités proposées dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs ou de la solidarité.

Des petites voitures à la boxe thaïe en passant par la percussion, les échanges avec l'Afrique ou l'Ukraine, la danse, le jardinage, le twirling bâton, la course à pied, les anciens combattants, le théâtre, la défense des locataires... Avec près de 60 associations et la plupart des services municipaux ras-

semblés dans la salle festive et autour, le rendez-vous du 7 septembre est incontournable pour trouver l'activité sportive, culturelle ou sociale de son choix.

La manifestation s'étend même cette année avec la création d'un nouvel espace, à côté de la salle festive, pour faciliter les démonstrations de volley-ball et d'arts martiaux.

De quoi aider les enfants et les adultes au moment du choix de leur pratique sportive. « *Le club n'est pas fait que pour les enfants*, souligne Enzo Legrand, entraîneur du judo club stéphanois. *Nous accueillons aussi les adultes pour une pratique de loisirs, tous nos adhérents ne font pas de la compétition.* » À côté, nul doute qu'un nouveau club présent à ce ren-

dez-vous, le Tyee's mushing club, attirera le public, avec ses chiens aux yeux bleus... Eh oui! La course de chiens de traîneau est aussi un sport normand. « *Le Tyee's mushing organisera en décembre prochain le championnat national d'attelage de chiens de traîneau, hors neige, dans la forêt du Rouvray* », précise Yohann Henry, son président. Le club regroupe quelques adhérents dans la région et présentera les différents types d'attelage, sur neige ou hors neige, avec vélo, kart, patinette ou traîneau.

de renforcer les activités de découverte : démonstrations de step avec le service des sports, possibilité d'essayer des instruments au stand du conservatoire, débat sur vos livres, disques ou films préférés à l'occasion de deux SameDiscute organisés au stand des bibliothèques à 11 h 15 et 15 heures. Les parents pourront se renseigner sur les activités des Animalins au stand du service enfance. Pour sa part, le service jeunesse mettra l'accent sur les nouveaux packs jeunes, présentés pour la première fois à cette occasion (lire aussi pages 2/3), et organisera une information spécifique autour de la santé à destination des adolescents. ♦

DÉMONSTRATIONS ET DÉCOUVERTES

Les services municipaux seront là pour présenter leurs activités, comme les centres socioculturels, ou leur programme comme Le Rive Gauche. Plusieurs ont choisi

■ **JOURNÉE DES LOISIRS**
• De 10 à 18 heures, salle festive, rue des Coquelicots.



Les Stéphanois pourront se renseigner auprès des responsables d'associations.



Des démonstrations de plusieurs disciplines sportives sont au programme.

Pas de guichet Unicité

La Ville n'ouvre pas cette année de guichets Unicité sur le site de la Journée des loisirs et des associations.

Le dispositif, assez lourd à gérer, n'a que peu d'utilité, la plupart des Stéphanois ayant déjà effectué leurs démarches d'inscription avant. Ceux qui ne l'ont pas encore fait peuvent profiter des ouvertures non-stop des guichets Unicité du 2 au 6 septembre, de 8 heures à 18 h 30.

Deux temps forts

À 11 heures, les élus reçoivent les nouveaux habitants pour une présentation de la ville et des services.

À 16 heures, inauguration de l'aire de jeux du parc omnisports Yuri-Gagarine (lire aussi page 5).

Une nouvelle ère pour les jeux

Trois nouvelles aires de jeux ont vu le jour durant l'été dans le parc omnisports Youri-Gagarine, le parc Gracchus-Babeuf et au sein du groupe scolaire Louis-Pergaud. Trois espaces dédiés aux jeunes enfants ainsi qu'aux adolescents.

Au-delà des plaisirs du vertige, de la vitesse et de la glisse que peuvent procurer les jeux installés au cœur de la ville, les espaces dédiés aux enfants ont aussi des vertus qui relèvent du « vivre ensemble » et qui participent de la vie d'un quartier. C'est dans cet esprit que la Ville a souhaité créer trois nouvelles aires de jeux qui concentrent de nombreuses activités et qui s'adressent à tous les âges, depuis les plus petits, dès 2 ans, jusqu'aux grands adolescents.

Aussitôt installés, aussitôt pris d'assaut ! Le toboggan, les cubes d'escalade, le petit hamac du parc omnisports Youri-Gagarine n'ont pas manqué de séduire les enfants, tout comme la balançoire et le jeu à ressort réservés aux plus jeunes au cœur du parc Gracchus-Babeuf. Au total, ce sont près d'une quinzaine de nouveaux jeux qui ont vu le jour durant l'été, répartis sur les deux sites.

Dans le même temps, la Ville a réaménagé un aménagement au sein du groupe scolaire Louis-Pergaud qui pourrait servir de test pour l'avenir. L'idée est simple : optimiser l'utilisation des cours d'école qui bénéficient parfois de jeux, sous-exploités en dehors des temps scolaires. Dès le 1^{er} septembre, l'école Louis-Pergaud changera donc de physionomie. Du côté du centre de loisirs, trois jeux à destination des petits ont été mis en place tandis qu'un plateau



Dès leur installation, les jeux ont été pris d'assaut.

multisports flambant neuf, destiné à la pratique du football, du handball et du basket est dorénavant accessible aussi bien par une entrée donnant sur l'école élémentaire que par un accès grand public ouvert sur la rue de l'Argonne, en dehors des temps scolaires. ♦

À noter

Le 7 septembre, à l'occasion de la Journée des loisirs et des associations, la nouvelle aire de jeux créée au cœur du parc omnisports Youri-Gagarine sera inaugurée à 16 heures en présence du maire, Hubert Wulfranc. Une déambulation emmènera les enfants et les familles depuis la salle festive jusqu'à l'aire de jeux au rythme des percussions de l'association Nandhima et avec la participation des clowns du Jardin des planches (lire aussi p. 4).

Soutien

Allocations d'études, pensez-y !

Deux allocations municipales aident les jeunes à mener leurs études : l'allocation bonus s'adresse aux lycéens de moins de 21 ans inscrits en second cycle dans un lycée d'enseignement général et technologique ou lycée professionnel ; l'allocation cursus concerne les étudiants de moins de 23 ans, titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme en équivalence, et suivant – sans redoublement – deux années d'une formation homogène dans un établissement public.

Les dossiers sont à retirer dès le 16 septembre et à rendre le 15 octobre au plus

tard au Périph', avenue de Felling ; au Point information jeunesse (PIJ) à La Station, 11 avenue Olivier-Goubert ; ou dans un des guichets Unicité : mairie, maison du citoyen, piscine Marcel-Porzou, espace Georges-Déziré. Les dossiers pourront être aussi téléchargés sur le site sainttiedendurouvray.fr ♦

• Renseignements auprès du service jeunesse : 02 32 95 83 83.


Insertion professionnelle

La Mief au plus près du public

Une conseillère en insertion professionnelle renforce désormais les services de la Mief. Dès septembre, elle ira au plus près des Stéphanois lors de permanences de proximité.

Anaïs Deschamps est conseillère en insertion professionnelle, elle est chargée d'accueillir, conseiller, orienter les Stéphanois en recherche d'emploi ou de réorientation professionnelle. « *Il ne s'agit pas d'agir à la place de Pôle emploi ou du Plie (NDLR : Plan local pour l'insertion et l'emploi) mais d'informer et d'orienter sur les dispositifs existants, ou d'aider à construire un projet* », précise-t-elle. Elle accueille notamment les plus de 26 ans qui ne sont pas ou plus suivis par la mission locale, « *un public grandissant et pour lequel il y a peu d'accueil individualisé* », souligne Serge Soares, directeur de la Mief.

Pour faciliter l'accès de tous les



La conseillère en insertion professionnelle tient des permanences décentralisées dans plusieurs quartiers.

habitants, ces permanences sont décentralisées dans plusieurs quartiers.

Ces permanences ont lieu :

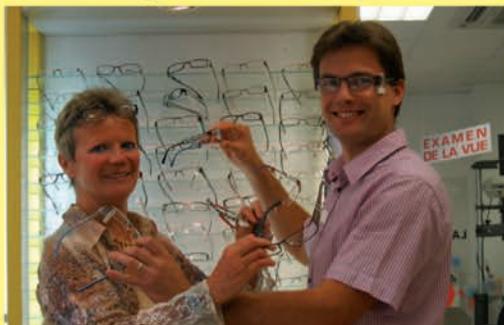
- les lundis de 9 à 12 heures à la Mief, 3 rue du Jura, sans rendez-vous,

- le 1^{er} mardi du mois de 9 à 12 heures, au centre social de La Houssière, espace Célestin-Freinet, 15 avenue Ambroise-Croizat, sans rendez-vous,
- le 3^e mardi du mois de 9 à 12 heures au centre Georges-Brassens, 2 rue Georges-Brassens, sur rendez-vous à prendre auprès du centre au 02 32 95 17 33,
- le 4^e mardi du mois à partir d'octobre de 9 à 12 heures au centre Georges-Déziré, sans rendez-vous.
- le 2^e jeudi du mois, au Point information jeunesse (PIJ) à La Station de 14 à 17 heures, sans rendez-vous. ♦

RENSEIGNEMENTS

• Mief : 3 rue du Jura.
Tél. : 02 32 95 83 35.

MONVILLE OPTICIEN



PROMO RENTRÉE 2013

Nous offrons le traitement résistant à la rayure pour tous les enfants de moins de 16 ans.
(Voir conditions en magasin)

Une paire achetée = une paire offerte

Place Ernest-Renan - Saint-Etienne-du-Rouvray
Métro : E. Renan - Tél./Fax : 02 35 65 55 66



Résidence Clinique BTP RMS « Le Château Blanc »
Périphérique Wallon
76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Habileté à l'aide sociale

Tél. : 02 35 64 31 31 - Fax : 02 35 64 15 30

Site Internet : www.probtp.com

EHPAD : 117 lits

SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) : 36 lits

Commerçants • Artisans • Entreprises

Annoncez-vous dans

Le Stéphanois
Saint-Etienne du Rouvray Service municipal d'informations locales

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,
Distribué dans toutes les boîtes aux lettres



médias
& PUBLICITE

Contactez dès à présent **Pascal GAUTHIER**
au 06 78 17 33 05 - pgauthier@groupemedias.com
Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires
Tél. : 01 49 46 29 46 - www.groupemedias.com



RENDEZ-VOUS

Foire à tout

Le comité des quartiers centre organise une foire à tout rue Lazare-Carnot **dimanche 15 septembre**. 4 € le mètre. Les inscriptions seront prises à la Journée des loisirs et des associations, samedi 7 septembre de 10 à 18 heures, à la salle festive.

Don du sang

L'Établissement français du sang organise une collecte de sang **mercredi 18 septembre**, de 15 h 30 à 19 heures, place de l'Église.

PENSEZ-Y

Les 30 ans du conflit de Chapelle Darblay

Le comité d'entreprise de la papeterie Europac organise, **du 6 au 25 septembre**, une exposition dans ses locaux sur le 30^e anniversaire de la lutte menée pour empêcher la fermeture de l'entreprise alors Chapelle Darblay. Exposition visible de 12 à 17 heures. Vernissage **vendredi 6 septembre** à partir de 17 heures. Renseignements au 02 35 64 51 16.

Appel aux archives des Stéphanois

L'atelier Histoire et patrimoine du centre socioculturel Georges-Déziré travaille actuellement à une histoire plus complète de la ville entre 1850 et aujourd'hui. Il fait appel à la mémoire des Stéphanois et aux « trésors » parfois insoupçonnés que recèlent leurs archives : lettres, documents administratifs, diplômes, photographies... Renseignements au 02 35 66 50 23.

En train dans la Somme

Le Pacific vapeur club organise une sortie en train des années 1930 vers la baie de Somme **samedi 21 septembre**. Départs : Sotteville-lès-Rouen : 6 h 25 et retour à 20 h 40 (horaires sous réserve). La Pacific 231 est encore en révision, c'est une loco diesel BB63832 qui mènera le convoi. Renseignements et réservations au 02 35 72 30 55 ou par courriel pacific-vapeurclub@orange.fr. Site internet : pacificvapeurclub.free.fr.

État civil

MARIAGES David Lenoir et Christelle Hinfray, Nasreddine Khalissa et Priscillia Grante, Tayeb Gouijane et de Sarah Petit, Gaylord Mainberte et Stéphanie Plichon, Simon Coat et Christiane Lejeune, Laurent Cairon et Michèle Caté, Parfait Ndomba Boudiaka et Audrey Moutimba, Erdal Deniz et Sevgi Karadede, Alain Chancerel et Monique Martin, Jérôme Grout et Élodie Schiano

NAISSANCES Mohamed-Amine Aamriu, Hind Ben Alma, Bilal Dabo, Adriano De Neiva, Milan Desamaïs, Emma Dubuc Tabur, Léo Duhamel, Rayan El Karraz, Sana Essabery, Jade Géat, Sara Guendouzi, Ayoub Nasri, Nolan Sebire, Aya Temajnit, Youness Aouti, Loubna Arbi, Paco Barbosa, Rihan Bentouati, Ilhem Boizoragh, Léa Bultel, Yanis Cotelle, Énola Gaffé Gaillard, Yléona Grévrard, Emre Havuz, Dina Khemmar, Mélissa Le Bozec, Ilyès Lenenn, Gabin Pinçon, Lena Verdier, Zineb Aït Ichou, Imran Allaoui, Elia Besnard, William Blanchard, Kaïs Boucher, Youssef Chourak, Aminata Cisse, Baptiste Copez, Tilyan Crosnier, Romane Delahaye.

DÉCÈS Monique Chevalier, Alice Miralles, Anna Cinello, Paulette Courtois, Jean-Michel Lacour, Mauro Crisante, Marcelle Baudouin, André Lebourgeois, Gilbert Nadal, Patrick Bouillot, Gaëtan Groix, Alice Dujardin, Jean Fleury, Bernard Lémery, Simonne Thierry, Gérard Caron, Ange Jorge, Mohammed Hafsi, Jean Tinoco, Hervé Godallier.

Démarchage suspect pour le contrôle des charpentes

Plusieurs habitants ont été démarchés par téléphone par une entreprise d'inspection et rénovation de l'habitat se disant mandatée par la Ville pour contrôler leur charpente (qui pourrait être infestée par les termites ou capricornes). La Ville ne mandate aucune entreprise pour ce type de démarche qui est purement commerciale. La déclaration de présence de termites est obligatoire et publiée dans un arrêté préfectoral ; à ce jour, il n'y a pas de présence connue de termites sur la commune.

+ Bon à savoir

Écoute psychologique

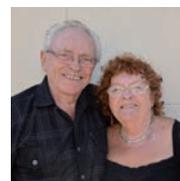
Deux permanences d'écoute psychologique sont à disposition des Stéphanois le lundi à la maison du citoyen, le mardi en mairie. Elles sont assurées par un psychologue clinicien de l'association Ensemble qui anime déjà un relais d'aide et d'écoute psychologique à Elbeuf. Ces permanences sont gratuites et ouvertes à tous, à partir de 16 ans (exceptés les allocataires du RSA qui peuvent disposer d'autres aides).

Ces temps d'écoute sont mis en place dans le cadre des actions de santé développées par la Ville avec l'Agence régionale de santé (ARS) et la Direction départementale de cohésion sociale (DDCS). Ils visent à apporter une aide psychologique aux personnes qui peuvent en avoir besoin, à assurer un suivi quelque temps pour apporter un mieux-être et, si besoin, à orienter les personnes vers d'autres structures. Les entretiens se font sur rendez-vous, mais chaque permanence propose un temps d'accueil libre de 8 h 30 à 10 heures pour un premier contact.

- Permanence le lundi de 8 h 30 à 17 heures à la maison du citoyen, place Jean-Prévost, rendez-vous à prendre au 02 32 95 83 60.

- Permanence les 2^e et 4^e mardis du mois, de 8 h 30 à 17 heures en mairie, bureau des permanences, place de la Libération, rendez-vous à prendre au CCAS : 02 32 95 93 29 ou 02 32 95 93 30.

Noces de diamant



Jacqueline et Serge Lhernault
Serge Lhernault est retraité de la Chapelle Darblay où il a travaillé trente-neuf ans et participé à de nombreuses luttes. Jacqueline était ouvrière en filature avant d'arrêter pour élever leurs cinq enfants qui leur ont donné sept petits-enfants et sept arrière-petits-enfants. Ils se sont mariés il y a soixante ans et ont fêté leurs noces de diamant en mairie le 20 juillet.

PRATIQUE

Fermeture de la piscine

La piscine Marcel-Porzou sera fermée pour entretien **du dimanche 1^{er} septembre** (13 heures) **au jeudi 5 septembre** (9 heures).

La Station ne répond plus

Suite à un problème téléphonique momentané, la Station (11 avenue Olivier-Goubert) est injoignable. Pour toute demande de renseignements, notamment sur les Contrats partenaires jeunes, il faut contacter l'accueil de la mairie au 02 32 95 83 83. À partir de la mi-septembre (au plus tard), vous pourrez de nouveau joindre directement la Station.

Arrivée d'une nouvelle kiné

Julie Locqueneux, masseur-kinésithérapeute, va rejoindre le cabinet paramédical situé 180 rue de la République, **à compter du 9 septembre**. Tél. : 02 35 65 20 98.

Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.
Réalisation : service municipal d'information et de communication
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray CEDEX.
Conception : Frédéric Capouillez/service communication.
Mise en page : Aurélie Mailly.
Rédaction : Sandrine Gossent, Nicole Ledroit, Fabrice Chillat.
Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.
Photographes : Jean-Pierre Sageot, Eric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier.
Illustrations : Gayanée Béreyziat.
Distribution : Claude Allain.
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.



Changements de rythmes

En septembre, Saint-Étienne-du-Rouvray fera partie des 77 communes de la Seine-Maritime qui appliqueront la réforme des rythmes scolaires. Cette nouvelle organisation s'appuiera en grande partie sur l'offre périscolaire mise en place depuis 2010 avec les Animalins.

Il est d'usage de considérer que les rentrées se suivent et se ressemblent. Pourtant, en 2013, un nouvel emploi du temps sera en cours dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville avec son lot de petits et de grands changements à la fois pour les enfants, les enseignants et les parents. Le cadre général de cette réforme, initiée par le ministère de l'Éducation nationale, prévoit que la semaine scolaire comportera « pour tous les élèves, vingt-quatre heures d'enseignement, réparties sur 9 demi-journées » et que « la pause méridienne ne peut être inférieure à une heure trente ». À partir de ces éléments et après une phase de concertation initiée par la Ville auprès des conseils d'école, des partenaires éducatifs, des délégations d'enseignants et

de parents d'élèves, il a finalement été décidé d'opter pour le modèle recommandé par les instances locales de l'Éducation nationale. Les écoliers stéphanois seront donc dorénavant en classe de 8 h 30 à 11 h 30 le matin, mercredi compris, et de 13 h 30 à 15 h 45 l'après-midi. En dehors de ces temps de classe, la Ville prend en charge l'accueil du matin à partir de 7 h 30, la pause du midi et l'accueil du soir jusqu'à 18 heures. Soit 45 minutes supplémentaires de temps libéré sur 4 jours par semaine.

La réforme appliquée dès cette année

Si le gouvernement a prévu de laisser aux communes le choix d'appliquer cette réforme jusqu'en 2014, la

Ville quant à elle n'a pas souhaité repousser l'échéance. « *D'abord parce que le temps périscolaire et plus largement le temps libre de l'enfant sont depuis longtemps au cœur de notre réflexion et de nos actions, en lien avec les associations. Notre souci majeur reste de favoriser l'accès aux loisirs éducatifs pour le plus grand nombre, grâce notamment à des équipements de proximité et à une tarification solidaire* », explique le maire, Hubert Wulfranc. Ainsi, l'expérience accumulée avec les Animalins depuis 2010 et le dynamisme du réseau constitué avec les centres socioculturels, les bibliothèques, le conservatoire et les gymnases sont autant d'atouts qui devraient permettre de négocier au mieux cette transition. La seconde raison qui a prévalu pour intégrer la réforme dès la →

première année tient au fait de pouvoir bénéficier d'un coup de pouce financier de l'État à hauteur de 50 € par élèves et jusqu'à 90 € pour les établissements classés en Zone urbaine sensible (ZUS).

Les Animalins auront sans doute à gérer une augmentation des effectifs d'enfants accueillis sur le temps périscolaire pour les parents qui ne seront pas en mesure de récupérer leurs enfants à 11 h 30 et/ou 15 h 45.

Équipes renforcées

Pour anticiper sur ces attentes et ces besoins, la Ville a décidé de consolider le dispositif Animalins et l'offre d'activités. En septembre, les équipes seront donc renforcées grâce notamment au recrutement de 5 directeurs adjoints et 9 animateurs qui peuvent tous se prévaloir d'un bon niveau de qualification et de compétence. En cas de besoin et pour compléter les effectifs, la Ville se tient prête à faire appel à des animateurs vacataires dont la rémunération vient d'être revalorisée avec un taux horaire qui passe de 9,20 € à 10,37 €. Une inquiétude demeure néanmoins pour l'avenir avec l'éventuel transfert de l'intégralité du financement du temps périscolaire sur les communes dans un contexte de réforme de la décentralisation et de réduction des budgets des collectivités.

L'enjeu majeur sera toujours de maintenir pour aujourd'hui et pour demain un juste équilibre entre le besoin de garde des familles et la qualité de l'accueil éducatif. ♦



Sports et loisirs : la Ville s'adapte

Au-delà des enjeux financiers et éducatifs, la mise en place de cette réforme aura également des implications sur les emplois du temps des centres sportifs et culturels. Ainsi, au conservatoire de musique et de danse, les cours du mercredi matin seront reportés au samedi matin, tandis qu'en semaine un accès prioritaire sera prévu pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires. Dans un même esprit, une partie des activités de natation devrait glisser du mercredi matin vers d'autres horaires en semaine et le dispositif « premiers pas sportifs » s'inscrira alors dans le cadre des espaces éducatifs Animalins.

Bons et mauvais *points de rentrée*

Parallèlement à la mise en place de la réforme, la rentrée 2013 se révèle en demi-teinte avec son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles. Parmi les points positifs, il faut retenir les deux ouvertures de classes en élémentaire confirmées en juin dernier pour les écoles Jean-Macé et Louis-Pergaud. Dans le même temps, les dispositifs « accueil de moins de 3 ans » à la maternelle Henri-Wallon et « plus de maîtres que de classes » à l'école élémentaire Henri-Wallon seront également mis en place dès septembre.

Dans un registre plus négatif, Frédéric Muller, secrétaire général de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) confirmait début juillet la suppression de la plupart des postes d'assistants d'éducation dans les écoles primaires et maternelles de la commune. « Cette mesure s'étend à toute l'académie et ne se concentre pas exclusivement sur Saint-Étienne-du-Rouvray. En outre, si nous n'avions pas opéré ces diminutions d'effectifs, nous n'aurions pas pu payer ces personnels au-delà de décembre 2013. » Seul bémol, le maintien des postes d'assistants d'éducation pour la classe d'intégration scolaire (Clis) à André-Ampère et à Joliot-Curie I.

■ INSCRIPTIONS

AUX ANIMALINS, SÉANCE DE RATTRAPAGE

• Pour les inscriptions aux Animalins, les guichets Unicité fonctionneront à nouveau en journée continue du 2 au 6 septembre, de 8 heures à 18 h 30. Accueil de l'hôtel de ville maison du citoyen, piscine Marcel-Porzou, espace Georges-Déziré, centres socioculturels Georges-Brassens et Jean-Prévoist, accueil enfance de l'hôtel de ville.

Des enfants bien dans leurs temps

À vos agendas ! Entre temps de classe, temps d'accueil, temps de projets, voici à quoi ressemblera dorénavant la journée type des écoliers stéphanois de maternelle et d'élémentaire dès cette rentrée.

TEMPS DU MATIN

L'accueil échelonné des enfants sera possible dès 7 h 30 avec les Animalins. Au programme : jeux libres, jeux de société, atelier dessins ou coin lecture. À noter, les maternelles Frédéric-Rossif, Pierre-Semard et Maximilien-Robespierre auront un horaire décalé de quinze minutes avec une entrée en classe à 8 h 45 afin de permettre aux parents qui ont également des enfants en primaire de s'organiser plus facilement.

TEMPS DU MIDI

Tandis qu'en maternelle les plus petits déjeuneront en premier afin de préserver le temps de la sieste, les plus grands seront pris en charge par les animateurs des Animalins dans le cadre d'ateliers ou par les enseignants pour les activités pédagogiques complémentaires (APC). En élémentaire, les repas échelonnés permettront aux enfants d'accéder au créneau d'activité choisie. Deux temps de projets de 50 minutes sont prévus, répartis entre 11 h 40 et 13 h 20. Les activités physiques et sportives seront privilégiées lors du premier temps afin de respecter les rythmes chronobiologiques des enfants. Une partie de ces projets aura lieu dans des équipements de proximité comme les bibliothèques, les gymnases, le conservatoire ou encore Le Rive Gauche. Un temps de retour au calme est prévu avant que les enseignants ne prennent à nouveau le relais.



Le mercredi

Les cours auront lieu de 8 h 30 à 11 h 30. Les enfants inscrits en centre de loisirs quitteront l'école en car et ils déjeuneront sur site avant de débiter leurs activités du mercredi après-midi.

Les activités pédagogiques complémentaires

C'est une autre nouveauté de cette rentrée 2013. Dès septembre, les activités pédagogiques complémentaires (APC) remplacent l'aide personnalisée et s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves et sont organisées par les enseignants, sous leur responsabilité. Les APC ont vocation à apporter une aide aux élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage, une aide au travail personnel ou à mettre en œuvre une activité prévue par le projet d'école. Ces APC sont susceptibles de s'adresser à tous les élèves de maternelle et d'élémentaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

TEMPS DU SOIR

Les enfants inscrits aux activités pédagogiques complémentaires (APC) et aux ateliers des Animalins dans les équipements de proximité pourront prendre leur goûter dès 15 h 45 afin de permettre un démarrage rapide des activités. Les activités se dérouleront sur une durée minimum d'une heure avec un retour en espace autonome à partir de 17 h 30 afin de faciliter un départ échelonné et de favoriser un contact avec les familles. En maternelle, les enfants accueillis en espace autonome pourront être récupérés par leurs parents dès 16 h 15.



Élus communistes et républicains

« Le passé éclaire l'avenir », ce n'est pas ce qui a guidé les travaux du gouvernement. Alors que même le FMI recommande de mettre la pédale douce sur les plans de rigueur, il n'y a rien de nouveau à l'Élysée et à Matignon.

2025 est pourtant loin, aussi loin que les promesses du candidat socialiste. L'été aura été particulièrement mauvais pour nos concitoyens les plus modestes : hausse des tarifs EDF, après ceux de GDF, diminution du taux d'intérêt du livret d'épargne, record des prix des fruits et légumes. Le porte-monnaie vient de prendre un sale coup. Pendant ce temps-là, les riches s'enrichissent et sont plus nombreux... ainsi que les chômeurs qui s'appauvrissent.

Après avoir donné tous les pouvoirs par les urnes aux socialistes, il est grand temps que nos concitoyens reprennent la main sur leurs affaires. L'argent existe pour satisfaire l'essentiel des besoins du quotidien, revaloriser les salaires, retraites et pensions, proposer aux jeunes du travail et aux anciens le pouvoir de partir en retraite dès 60 ans dans la dignité. Les élus communistes et républicains seront aux côtés de toutes celles et ceux qui agiront le 10 septembre. Nous vous souhaitons une bonne rentrée, combative et courageuse.

Hubert Wulfranc, Joachim Moysse,
Francine Goyer, Michel Rodriguez,
Fabienne Burel, Jérôme Gosselin,
Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey,
Josiane Romero, Francis Schilliger,
Robert Hais, Najia Atif,
Murielle Renaux, Houria Soltane,
Daniel Vezie, Vanessa Ridet,
Malika Amari, Pascal Le Cousin,
Didier Quint, Serge Zazzali,
Carolanne Langlois.

Élus socialistes et républicains

Les résultats économiques du deuxième trimestre 2013 qui viennent d'être publiés par l'Insee confirment que la récession de l'hiver est terminée et que le creux du cycle est derrière nous.

Ce rebond de 0,5 % sur un trimestre confirme également que la France enregistrera une croissance positive de son PIB en 2013, comme le prévoit le gouvernement dans la loi de finances 2013.

La demande interne française est le moteur de croissance au deuxième trimestre.

Ces premiers signaux de reprise s'expliquent notamment par un début de retour de confiance des ménages, dont l'épargne ne baisse plus, conséquence directe des premiers résultats de la politique de soutien à l'emploi mise en œuvre depuis un an.

Par ailleurs, le redémarrage du

financement des collectivités locales par les lignes de crédit débloquées, sous l'impulsion du ministère de l'Économie et des Finances, par la Caisse des dépôts et consignations et La Poste, est très positif.

Quoiqu'encore fragile, la reprise est bien là, et doit continuer d'être soutenue par la triple politique mise en œuvre par le gouvernement : soutien massif à l'emploi, protection du pouvoir d'achat des Français, et relance des mécanismes de financement de l'économie pour l'investissement.

Rémy Orange, Patrick Morisse,
Danièle Auzou, David Fontaine,
Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramaroson,
Catherine Depitre, Philippe Schapman,
Dominique Grevrand, Catherine Olivier.

Élus UMP, divers droite

Tribune non parvenue au moment de l'impression

Louissette Patenere,
Samir Bouzbouz,
Sylvie Defay.

Élue Droits de cité, 100 % à gauche

Pas touche à nos retraites ! Tous ensemble dans la rue le 10 septembre. La clé du financement du système des retraites est au niveau de l'emploi. Avec moins de chômage, il y aurait moins de problèmes de financement, et plus du tout avec le plein emploi. Et c'est possible, en fonction de mesures que le gouvernement pourrait, devrait prendre. En fait, partout en Europe, la volonté des capitalistes est de faire payer les salarié-e-s, toujours plus, pour accroître sans limites leurs profits. Hollande va manœuvrer pour embrouiller le dossier. Oui, il faut tenir compte de la pénibilité au travail, mais ce n'est pas aux autres travailleurs d'en faire les frais. Oui, l'espérance de vie a augmenté. Tant mieux ! Que les seniors prennent une retraite bien méritée, que les jeunes aient un emploi : c'est la justice sociale,

avec une véritable répartition des richesses. Que les riches, les patrons sortent de leurs niches fiscales. On s'est battu pour gagner notre système de retraites, on se battra pour le garder ! Pour l'avenir des jeunes, pour une belle vie après le travail pour les salarié-e-s, pour un niveau de vie digne pour les seniors. Alors, tous ensemble, répondons présent à l'appel unitaire des syndicats.

Michelle Ernis.

Aux couleurs de l'impressionnisme

En septembre, le lycée polyvalent Le Corbusier montre tout son savoir-faire à travers une exposition consacrée à l'art et la Seine. La manifestation est inscrite au programme du festival Normandie impressionniste et ouverte au public.



Pour réaliser cette exposition, le lycée a fait appel à tous les savoir-faire des élèves d'enseignement général ou professionnel.

« **C'**est une promenade, une remontée de la Seine, à travers les hommes d'art, de lettres qui ont marqué la vallée, du Havre à Giverny », explique Jean-Pierre Dassonneville, un des enseignants coordonnateurs du projet « L'art et l'eau » avec Corinne Delafosse, professeur d'anglais, Alexandre Dijoux, professeur de l'atelier signalétique et Benoît Godin, professeur de l'atelier staff. Dès le parvis du lycée, le ton est donné avec un gigantesque

tube de peinture et des arbres habillés de couleurs, « dans le respect de l'environnement et avec les conseils des services de la Ville », notent les organisateurs. Dans le hall, tout habillé de voiles de bateaux et où est retracé le parcours du fleuve, c'est le blanc qui domine. La couleur est réservée aux évocations d'Auguste Perret, Le Corbusier évidemment, Victor Hugo, Hector Malot et Claude Monet, ponctuées d'un rappel des activités portuaires et de la navigation en Seine. Enfin, la salle polyvalente accueille une exposition des peintres

de l'Ayak, une association de peintres cachois.

« **Un projet fédérateur** »

Pour réaliser cette exposition d'ampleur, intégrée au festival Normandie impressionniste, le lycée a fait appel à tous les savoir-faire des élèves d'enseignement général ou professionnel : classes de maths, élèves architectes, menuisiers, peintres, plaquistes, staffeurs, ornemanistes, graphistes. « Nous voulons un projet

fédérateur, mené dans une démarche professionnelle », précise Jean-Pierre Dassonneville. Toutes les classes ont participé au projet, des mètres des salles à la réalisation des textes, du décor de balises et de caisses prêtes à embarquer sur les bateaux, aux vidéos et à la reproduction des cathédrales de Monet. « C'est très constructif, ça vaut un stage, juge Benoît Godin. Cela donne du sens aux enseignements. » L'exposition démarre le 2 septembre, jour de la rentrée scolaire et de l'accueil des élèves et leurs familles. Le lycée

ouvre exceptionnellement les week-ends de septembre pour accueillir le public. Enseignants, élèves et parents d'élèves seront mobilisés pour assurer les visites. ♦

■ L'ART ET L'EAU

• Exposition du 2 au 22 septembre, ouverture en semaine après les cours, de 17 h 30 à 19 heures, les samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Lycée Le Corbusier, avenue de l'Université. Tél. : 02 32 95 85 15.

Bibliothèques

Une seconde vie pour les livres

Le 21 septembre, la bibliothèque Elsa-Triolet organise une vente exceptionnelle de livres et de CD à tout petit prix, avec une large sélection de documents pour les enfants et les adultes.

C'est un rituel saisonnier, tous les étés, les agents des bibliothèques municipales font le tri des documents qui ont « fait leur temps ». Dans le métier, cela s'appelle un « désherbage ». Un peu oubliés, passés de mode, délaissés sur les rayonnages, ces documents jugés obsolètes sont le plus souvent stockés en réserve, parfois donnés aux centres de loisirs afin de laisser la place à des nouveautés.

Pour la première fois, le 21 septembre, la bibliothèque Elsa-Triolet proposera au grand public, inscrit ou non inscrit, de profiter d'une vente exceptionnelle qui se déroulera en journée continue de 10 à 16 heures. La sélection présentée sera des plus larges et se composera de documents certes anciens mais en bon état avec, pêle-mêle, des bandes dessinées, des albums jeunesse, des romans pour tous les âges, des livres



La sélection présentée sera des plus larges et se composera de documents anciens mais en bon état.

documentaires, des revues et quelques beaux livres d'art, de reportage et de photos. Pour les mélomanes, des CD de musique pop-rock, jazz et classique seront également mis en vente durant cette journée. Pas

moins de 2 000 documents au total. Côté prix, il faudra compter 10 centimes pour les revues à l'unité et seulement 2 € maximum pour les beaux livres. Dans ces conditions, nulle raison de se priver. Il s'agit bien

plutôt de profiter de l'occasion pour se faire plaisir. ♦

■ DÉSHERBAGE

• Vente de livres et de CD, bibliothèque Elsa-Triolet,

place Jean-Prévoist, samedi 21 septembre de 10 à 16 heures. Tout public. Renseignements au 02 32 95 83 68 ou dans les bibliothèques municipales.

Permanence

Associations mode d'emploi

Comment créer une association ? Quelles sont les démarches à accomplir ? Comment rédiger des statuts, monter un budget ? Où demander une salle municipale ou obtenir une autorisation de manifestation sur la voie publique ?... Les obligations légales qui régissent la vie associative sont multiples et diverses,

d'autant plus complexes que les responsables associatifs sont des bénévoles. Pour faciliter leurs activités, la Ville met en place des permanences le mercredi et le jeudi à l'espace des Vaillons. « L'horaire du jeudi, en fin d'après-midi, permet de recevoir des gens qui travaillent en journée, espère Nicolas Moy, chargé du secteur associatif au sein du service

des activités socioculturelles et festives. *Les permanences visent à accompagner les associations selon leurs besoins, statuts, organisation d'une manifestation, formation des bénévoles. Et à créer du lien : cela peut aider à mieux se connaître, et pourquoi pas aussi mutualiser des moyens ou monter des projets communs entre associations.* » ♦

• Permanences du service de la vie associative, à partir du 18 septembre, le mercredi de 14 à 16 heures et le jeudi de 17 h 30 à 19 h 30 à l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris. Les bureaux du secteur association sont installés dans les préfabriqués face à la salle Coluche. Tél. : 02 32 95 93 62

••••• Sport scolaire

Rentrée au pas de course

La journée nationale du sport scolaire a lieu le 18 septembre, afin d'inciter les jeunes à pratiquer un sport. L'UNSS organise diverses manifestations au gymnase de l'Insa pour les collégiens et lycéens.

Malgré une valorisation importante du sport et une place grandissante dans les médias, beaucoup d'adolescents ne pratiquent pas de sport hors des cours, c'est-à-dire trois à quatre heures hebdomadaires au collège, deux heures au lycée. Pour leur donner l'envie d'en faire un peu plus, la communauté scolaire consacre une journée nationale au sport, mercredi 18 septembre, point d'orgue d'une semaine dédiée à l'activité physique, du 16 au 22 septembre.

À cette occasion, l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) organise plusieurs rencontres dans le département, notamment au gymnase de l'Insa, pour les collégiens et lycéens. « C'est une journée de découverte sportive, explique Bernard Géronimi, un des deux directeurs adjoints de l'UNSS en Haute-Normandie. Nous essayons d'y associer les écoles primaires, les universités. À Rouen, il y aura un tournoi de rugby, de l'escalade. À l'Insa, nous proposerons du football, une course d'orientation, du basket. »

Dans tous les collèges et lycées publics, il existe une association sportive animée par les profs d'EPS (Éducation physique et sportive) pour les élèves qui ont envie de pratiquer davantage d'activités sportives. L'UNSS les coordonne, organise les rencontres sportives et les championnats,



Course d'orientation, football et basket seront proposés au gymnase de l'Insa le 18 septembre. (© UNSS)

comme l'Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré) qui fédère les activités sportives des écoles primaires publiques.

« LES PRATIQUES ÉVOLUENT VERS LE SPORT NATURE »

« Nous donnons la possibilité aux jeunes de découvrir une soixantaine de disciplines. Parmi elles, il y en a sans doute une qui leur plaira, avec tout l'intérêt en matière de santé, d'hygiène de vie qu'apporte

la pratique sportive, poursuit Bernard Géronimi. Une licence à l'UNSS coûte 15€ par an, des familles ont leurs enfants chez nous parce qu'ils ne pourraient pas les inscrire ailleurs. » Cette année, l'UNSS espère passer le cap des 20 000 licenciés en Seine-Maritime. Elle a du succès surtout dans les collèges, un peu moins dans les lycées. « Notre job n'est pas de faire des champions, mais de faire découvrir des pratiques sportives et les comportements responsables qui vont avec, précise Bernard Géronimi. Avec un encadrement de qualité,

puisque ce sont les enseignants d'EPS. Ensuite, éventuellement, les jeunes s'orientent vers une fédération. Mais beaucoup ne sont pas intéressés par la compétition, les pratiques évoluent vers le loisir et nous développons aujourd'hui les activités de sport nature, voile, vélo, raid, course d'orientation. » L'UNSS s'adresse également aux non-sportifs, en leur proposant d'autres fonctions : arbitre, manager de l'équipe, reporter sur les rencontres. De quoi préparer de futurs bénévoles d'associations. ♦

À VOS MARQUES

Baby judo

Le club de judo propose pour cette rentrée des séances d'éveil (dès 4 ans) le mardi de 16 h 15 à 17 heures, en remplacement des cours du mercredi matin. Les séances ont lieu au Cosum du parc omnisports Youri-Gagarine. Inscriptions à partir du 2 septembre, reprise des cours le 16 septembre.

Libération de la ville

■ Le 31 août 1944, Saint-Étienne-du-Rouvray était libérée de l'occupation allemande par l'arrivée des armées alliées, l'armée canadienne particulièrement, et l'action du comité local de libération composé de résistants. Chaque année, la municipalité marque cet événement d'une manifestation à laquelle toute la population est conviée. Le rendez-vous est fixé samedi 31 août à 11 heures devant la mairie, place de la Libération, pour un dépôt de gerbes au monument aux morts et une allocution du maire.



■ UNE BONNE IDÉE À PIOCHER, UN ÉVÉNEMENT À NOTER SUR SON AGENDA, UN COUP DE CŒUR À PARTAGER, UN JEU À RECOMMANDER OU UN RÉSEAU SOCIAL À REJOINDRE... ■

À l'agenda

■ LES CASTORS EN FÊTE :

la fête du quartier des Castors s'installe **dimanche 1^{er} septembre** sur la pelouse de la place des Nations-Unies. Au programme : foire à tout, concours de pétanque dès 9 heures, jeux pour les enfants, repas champêtre avec cochon grillé et bal avec l'orchestre Maurice Robert.

■ COURSE À PIED :

le Running club 76 invite **le 8 septembre** les amateurs de course à pied à découvrir le charme de la course nature en forêt. Rendez-vous avec vos chaussures de course à 9 heures au parking Novotel, carrefour des avenues de l'Université et de la Mare-Sansouire.

■ ENTREZ DANS LA DANSE :



Les ateliers du *Made in Saint-Étienne-du-Rouvray* débutent **samedi 5 octobre** au Rive Gauche. *Made in...* est une chorégraphie participative de Joanne Leighton avec 99 danseurs amateurs et cinq professionnels. Elle sera présentée le 12 octobre au public. Nul besoin d'être danseur pour y participer, juste d'être en forme et de suivre les ateliers de préparation **du 5 au 11 octobre**. Renseignements et inscriptions auprès de Laurence Izambard : 02 32 91 94 93. Suivre le projet sur Facebook : Made in Saint Etienne du Rouvray.

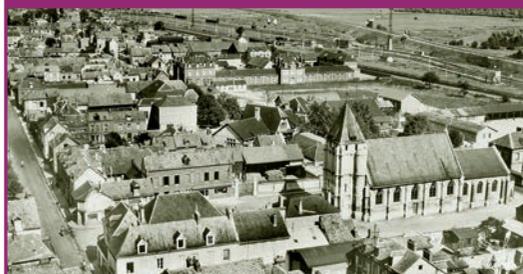


Ouverture des abonnements au Rive Gauche

■ Les abonnements pour la nouvelle saison sont ouverts à compter de **mardi 3 septembre**. À partir de cette date, le formulaire d'abonnement peut être téléchargé sur le site internet lerivegauche76.fr et renvoyé rempli par courrier. Les abonnements directs au guichet commenceront **mardi 17 septembre**. À côté des quatre formules d'abonnement déjà existantes, pour 3, 7, 10 ou 15 spectacles, Le Rive Gauche propose cette année un passe danse de 10 tickets donnant accès à tous les spectacles de danse et aux séances « Voulez-vous danser avec moi ? ». Un abonnement « stéphanois » pour trois spectacles est aussi proposé avec un tarif réduit.

Journées européennes du patrimoine

- **Visites du bourg ancien.** Laissez-vous conter l'histoire des rues et des bâtiments du bourg ancien **samedi 14 septembre** et **dimanche 15 septembre**. L'atelier Histoire et patrimoine du centre socioculturel Georges-Déziré organise deux visites dans Saint-Étienne-du-Rouvray. Samedi et dimanche à 14 h 30 place de l'Église.
- **Visite guidée du temple hindouiste de Gopalji Mandir.** Samedi 14 septembre à 13 h 30, 15 h 30 et 17 h 30. 41 rue du Madrillet. Tél. : 02 35 62 53 13.



Sur internet, signaler un problème

■ **Un lampadaire en panne, un trottoir abîmé, un arbre qui menace de tomber :** en cas de problème constaté sur un équipement municipal, la rubrique « signaler un problème » du site saintetiennedurouvray.fr permet aux habitants d'écrire à la mairie à toute heure, 7 jours sur 7. Les signalements arrivent dans la messagerie du webmestre qui les redistribue rapidement vers le service concerné. L'auteur du signalement est informé du suivi par messagerie. La rubrique est accessible d'un seul clic, dès la page d'accueil du site.